

## CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE DE RÉPARATION BLACKBERRY PLAYBOOK (EU)

LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE DE RÉPARATION BLACKBERRY PLAYBOOK (LE PRÉSENT « CONTRAT ») FORMENT UN ACCORD JURIDIQUE ENTRE VOUS À TITRE INDIVIDUEL, OU, SI VOUS ÊTES AUTORISÉ À AGIR POUR LE COMPTE DE VOTRE ENTREPRISE OU D'UNE AUTRE ENTITÉ, ENTRE L'ENTITÉ AU BÉNÉFICE DE LAQUELLE VOUS AGISSEZ (DANS LES DEUX CAS, « VOUS », « VOTRE » OU « VOS ») ET RESEARCH IN MOTION UK LIMITED, DONT LE SIÈGE SOCIAL EST SITUÉ À L'ADRESSE SUIVANTE : 200 BATH ROAD, SLOUGH, BERKSHIRE, SL1 3XE ANGLETERRE ET SON GROUPE DE FILIALES (« RIM ») (COLLECTIVEMENT DÉNOMMÉS LES « PARTIES » ET INDIVIDUELLEMENT DÉNOMMÉS UNE « PARTIE ») EN CE QUI CONCERNE LE RENVOI DE VOTRE BLACKBERRY PLAYBOOK À RIM POUR QU'IL SOIT RÉPARÉ OU REMPLACÉ PAR RIM OU PAR LES PRESTATAIRES DE SERVICES AGRÉÉS PAR RIM LORSQUE CES SERVICES NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE LIMITÉE BLACKBERRY PLAYBOOK (« SERVICES DE RÉPARATION »).

LE PRÉSENT CONTRAT N'AFFECTE PAS VOS DROITS STATUTAIRES IMPERATIFS RECONNUS AU SEIN DE VOTRE JURIDICTION, DES LORS QUE VOUS ETES SUSCEPTIBLE D'EN BENEFICIEZ EFFECTIVEMENT.

- 1. CONTRAT.** VOUS RECONNAISSEZ AVOIR LU, COMPRIS ET ACCEPTER D'ÊTRE LIÉ PAR LE PRÉSENT CONTRAT ET DE LE RESPECTER ET EN : (I) INDIQUANT VERBALEMENT VOTRE ACCEPTATION À RIM ; (II) FOURNISSANT À RIM UNE RÉPONSE PAR MAIL DÉCLARANT « J'ACCEPTÉ » ; OU (III) RENVOYANT VOTRE BLACKBERRY PLAYBOOK À RIM POUR DES SERVICES DE RÉPARATION, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR LES TERMES DU PRÉSENT CONTRAT. SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS LE PRÉSENT CONTRAT, MERCI DE NE PAS RENVOYER VOTRE BLACKBERRY PLAYBOOK À RIM AFIN D'OBTENIR DES SERVICES DE RÉPARATION. POUR TOUTE QUESTION OU TOUT PROBLÈME CONCERNANT LES TERMES DU PRÉSENT CONTRAT, MERCI D'ENVOYER UN MAIL À L'ADRESSE SUIVANTE : LEGALINFO@RIM.COM. POUR OBTENIR LES COORDONNÉES DE L'ASSISTANCE CLIENTÈLE BLACKBERRY DIRECTE, MERCI D'ALLER SUR [www.blackberry.com/playbookgettingstarted](http://www.blackberry.com/playbookgettingstarted).
- 2. ÂGE DE LA MAJORITÉ.** VOUS DEVEZ À LA FOIS (A) AVOIR AU MOINS DIX-HUIT ANS ; ET (B) AVOIR ATTEINT L'ÂGE DE LA MAJORITÉ LÉGALE RECONNU AU SEIN DE VOTRE JURIDICTION POUR CONCLURE LE PRÉSENT CONTRAT OU OBTENIR DES SERVICES DE RÉPARATION.
- 3. DÉFINITIONS.** Sauf stipulation contraire du présent Contrat, tous les termes en majuscules du présent Contrat auront les significations visées dans la Garantie limitée BlackBerry PlayBook. « Irréparable » désignera un BlackBerry PlayBook ayant subi des dégâts importants et ne pouvant pas être réparé ou ne pouvant pas fonctionner de la manière dont il a été conçu s'il est réparé. « En bon état » désignera un BlackBerry PlayBook renvoyé pour être réparé / remplacé / remis à neuf et pour lequel RIM établit qu'il est en état de marche et ne comporte pas de défaut ou de problème perceptible nécessitant des réparations, un remplacement ou une remise à neuf.

4. **SERVICES DE RÉPARATION.** RIM Vous fournira des Services de réparation, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses prestataires de services agréés, en utilisant des pièces neuves ou remises à neuf ou un BlackBerry Playbook neuf ou remis à neuf. Tout Service de réparation aux termes du présent Contrat sera effectué à condition que Vous renvoyiez Votre BlackBerry PlayBook à RIM ou à un prestataire de services agréé par RIM (comme exposé dans Votre formulaire d'ARM). Dans le cas où RIM Vous fournit un BlackBerry PlayBook de remplacement (un « **PlayBook d'échange avancé** » ou un « **Service d'échange avancé** ») ou lorsque l'échange du BlackBerry PlayBook (ou de certaines de ses pièces) est prévu par le présent Contrat, Votre BlackBerry PlayBook ou Vos pièces de BlackBerry Playbook reçues par RIM ou par le prestataire de services agréé de RIM deviennent la propriété de RIM et le PlayBook d'échange avancé ou les pièces de BlackBerry PlayBook qui Vous sont envoyées par RIM ou par le prestataire de services agréé de RIM deviennent Votre propriété. **Service d'échange avancé** ne soient pas disponible dans tous les pays.
4. **SERVICES DE RÉPARATION ET FRAIS DE TRAITEMENT.** Dans le cas où RIM établit que Votre BlackBerry PlayBook n'est pas couvert par la Garantie limitée BlackBerry PlayBook, Vous acceptez de payer à RIM des frais en ce qui concerne les Services de réparation qui Vous sont fournis par RIM ou par un prestataire de services agréé par RIM conformément au présent Contrat. Les frais de Services de réparation que Vous devez payer à RIM Vous seront communiqués par RIM après la réception de votre BlackBerry PlayBook et le diagnostic effectué sur lui par RIM ou par un prestataire de services agréé par RIM. En ce qui concerne Votre paiement ou votre acceptation préalable des frais pour les Services de réparation et / ou le Service d'échange avancé, RIM peut Vous demander de fournir certaines informations pertinentes pour ce paiement, dont, sans limitation, Votre nom, Votre numéro de carte de crédit, la date d'expiration de Votre carte de crédit, le « cryptogramme » de Votre carte de crédit et Votre adresse de facturation (ces informations sont collectivement dénommées les « Informations de paiement »). **VOUS DÉCLAREZ ET GARANTISSEZ QUE VOUS POSSÉDEZ JURIDIQUEMENT LE DROIT D'UTILISER TOUTE CARTE DE CRÉDIT UTILISÉE RELATIVEMENT À VOTRE PAIEMENT OU VOTRE ACCEPTATION PRÉALABLE DES FRAIS AUX TERMES DU PRÉSENT CONTRAT.** Vous acceptez de payer tous les frais pouvant être encourus par Vous ou pour Votre compte en utilisant Votre carte de crédit, au(x) prix qui Vous est (sont) communiqué(s) par RIM. Une vérification des Informations de paiement peut être nécessaire avant que Votre paiement ou votre autorisation préalable ne soient reçus ou achevés. En soumettant ou en fournissant Vos Informations de paiement, Vous accordez à RIM le droit de fournir ces Informations de paiement à des tiers dans le but de faciliter le traitement de Votre paiement.

**POUR PLUS DE CLARTÉ, SI VOTRE BLACKBERRY PLAYBOOK EST RENVOYÉ PENDANT LA PÉRIODE DE GARANTIE, MAIS QUE VOTRE BLACKBERRY PLAYBOOK N'EST PAS COUVERT PAR LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA GARANTIE LIMITÉE BLACKBERRY PLAYBOOK, DES FRAIS PEUVENT ÊTRE APPLIQUÉS. LES FRAIS DE SERVICE DE RÉPARATION SUIVANTS PEUVENT S'APPLIQUER AU SERVICE D'ÉCHANGE AVANCÉ SI RIM OU LE PRESTATAIRE DE SERVICES AGRÉÉ PAR RIM ÉTABLIT QUE VOUS N'AVEZ PAS RENVOYÉ VOTRE BLACKBERRY PLAYBOOK À RIM OU AU PRESTATAIRE DE SERVICES AGRÉÉ DE RIM DANS LES DIX (10) JOURS SUIVANT LA DATE À LAQUELLE VOUS RECEVEZ LE**

**COLIS DE RENVOI, Y INCLUT LE PLAYBOOK D'ÉCHANGE AVANCÉ, DE LA PART DE RIM OU DU PRESTATAIRE DE SERVICES AGRÉÉ DE RIM:**

[http://worldwide.blackberry.com/rma\\_pricing.jsp](http://worldwide.blackberry.com/rma_pricing.jsp)

**DES FRAIS PEUVENT ÉGALEMENT S'APPLIQUER LORSQUE RIM OU LE PRESTATAIRE DE SERVICES AGRÉÉ DE RIM ÉTABLIT QUE VOTRE BLACKBERRY PLAYBOOK : (I) EST IRRÉPARABLE ET QUE VOUS CHOISISSEZ DE CONSERVER LE PLAYBOOK D'ÉCHANGE AVANCÉ ; OU (II) N'EST PAS COUVERT PAR LA GARANTIE LIMITÉE BLACKBERRY PLAYBOOK. LES FRAIS DE SERVICE DE RÉPARATION QUE VOUS DEVEZ PAYER À RIM VOUS SERONT COMMUNIQUÉS PAR RIM APRÈS LA RECEPTION DE VOTRE BLACKBERRY PLAYBOOK ET LE DIAGNOSTIC EFFECTUÉ LE CONCERNANT PAR RIM OU PAR UN PRESTATAIRE DE SERVICES AGRÉÉ PAR RIM.**

5. **TAXES.** Tous les Frais de service de réparation excluent la taxe sur les ventes ainsi que toutes les autres taxes et droits. Vous êtes responsable du paiement de la taxe sur les ventes et de toutes les autres taxes et droits associés aux Services de réparation, quelle que soit leur désignation, mis à part les droits d'accise de RIM et les taxes sur le revenu net de RIM. Le cas échéant, un coût distinct pour les taxes et les droits sera mentionné sur la facture pour le Service de réparation que RIM Vous fournit.
6. **SAUVEGARDE DE DONNÉES ET PÉRIPHÉRIQUES.** RIM n'est pas responsable des données, des données personnelles, des logiciels, des applications, des périphériques ou des informations pouvant être endommagés, perdus ou détruits, y compris, sans limitation, des données perdues ou endommagées pendant la révision du BlackBerry PlayBook, ou par l'utilisation d'un logiciel de synchronisation. **AVANT LE RENVOI DU BLACKBERRY PLAYBOOK À RIM OU À UN PRESTATAIRE DE SERVICES AGRÉÉ PAR RIM, VOUS DEVEZ : (I) SAUVEGARDER VOS DONNÉES, VOS DONNÉES PERSONNELLES, VOS LOGICIELS, VOS APPLICATIONS ET VOS INFORMATIONS ; ET (II) EFFACER ET /OU ENLEVER TOUTE DONNÉE, FICHIER, PÉRIPHÉRIQUE, MÉMOIRE EXTENSIBLE ET / OU TOUTE INFORMATION PERSONNELLE ET CONFIDENTIELLE. PENDANT LA RÉVISION, LE CONTENU DE VOTRE BLACKBERRY PLAYBOOK PEUT ÊTRE EFFACÉ ET REFORMATÉ OU CONFIGURÉ DE LA MÊME MANIÈRE QU'AU MOMENT DE L'ACHAT ORIGINEL (SOUS RÉSERVE DES MISES À JOUR ET DES AMÉLIORATIONS DU LOGICIEL LIÉ AU BLACKBERRY PLAYBOOK ACTUELLES AU MOMENT DE LA RÉPARATION. CE LOGICIEL EST SOUMIS AU CONTRAT DE LICENCE DU LOGICIEL DE SOLUTION BLACKBERRY DISPONIBLE SUR [www.blackberry.com/legal](http://www.blackberry.com/legal).** Pour plus de clarté, le présent Contrat ne couvre pas la sauvegarde, la récupération ou la réinstallation de Vos données, de Vos données personnelles, de Vos logiciels ou de Vos applications pour le BlackBerry PlayBook.
7. **GARANTIE.** Sous réserve des cas où ceci est expressément interdit à RIM par les dispositions légales d'ordre public applicables, RIM garantit que les Services de réparation fournis pour Votre BlackBerry PlayBook ne comporteront aucun défaut (ou vice caché) en ce qui concerne les matériaux et le travail exécuté pendant une période se terminant quatre-vingt-dix (90) jours après la date où les Services de réparation ont été effectués par RIM ou après Votre réception du PlayBook d'échange avancé (la « **Période de garantie** ») conformément au présent Contrat. Si des Services de réparation non-conformes ont été fournis par RIM ou par le prestataire de services agréé de RIM ou si le BlackBerry PlayBook de remplacement ou une pièce de BlackBerry PlayBook est défectueuse, RIM

ou le prestataire de services agréé de RIM peut, à son choix : (i) réviser et réparer Votre matériel BlackBerry PlayBook avec de nouvelles pièces ou des pièces remises à neuf ; (ii) remplacer le matériel BlackBerry PlayBook défectueux par un matériel comparable neuf ou remis à neuf ; ou (iii) s'il est impossible ou disproportionné de réparer ou de remplacer le BlackBerry PlayBook de la manière prévue en (i) et / ou en (ii), Vous fournir un remboursement proportionné du prix d'achat que Vous avez payé pour les Services de réparation si Vous avisez RIM ou son prestataire de services agréé de ces défauts en temps voulu et promptement.

8. **RECOURS EXCLUSIFS.** SOUS RÉSERVE DES DISPOSITIONS LEGALES IMPERATIVES EN VIGUEUR, LA GARANTIE (TELLE QUE DÉCRITE DANS L'ARTICLE 8) ET LES RECOURS EXPRESSÉMENT EXPOSÉS CI-DESSUS POUR LES SERVICES DE RÉPARATION SONT VOS SEULS RECOURS ET REMPLACENT TOUTE AUTRE GARANTIE, RECOURS ET CONDITION EXPRÈS OU IMPLICITES.
9. **LIMITATION DE RESPONSABILITÉ.** SOUS RÉSERVE DES DISPOSITIONS LEGALES IMPERATIVES EN VIGUEUR, RIM, TANT EN SON NOM QU'AU NOM DES PRESTATAIRES DE SERVICES AGRÉÉS DES SERVICES DE RÉPARATION ET DE TOUTE ENTREPRISE CONTRÔLÉE PAR RIM OU SOUS CONTRÔLE COMMUN DE RIM (COLLECTIVEMENT DÉNOMMÉS LE « **GROUPE D'ENTREPRISES** » ET INDIVIDUELLEMENT DÉNOMMÉS DES « **ENTREPRISES DU GROUPE** »), EXCLUT PAR LA PRÉSENTE TOUT AUTRE DROIT, CONDITION, DÉCLARATION OU GARANTIE DE QUELLE QUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRÈS OU IMPLICITES, DONT NOTAMMENT LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE ET / OU D'ADEQUATION À UN BESOIN SPECIFIQUE. RIM NE GARANTIT PAS ETRE EN MESURE DE RÉPARER OU DE REMPLACER LE BLACKBERRY PLAYBOOK SANS RISQUE POUR LE MATÉRIEL DU BLACKBERRY PLAYBOOK OU SANS PERTE DE DONNÉES, DE LOGICIELS, D'APPLICATIONS OU DE PROGRAMMES. **DEST LORS QUE RIM NE PEUT LÉGALEMENT EXCLURE UNE GARANTIE IMPLICITE OU STATUTAIRE CONCERNANT LES SERVICES DE RÉPARATION, LES DROITS QUE VOUS ACCORDE LA LOI NE SONT PAS AFFECTÉS PAR LA PRÉSENTE CLAUSE.**
10. **EXCLUSION DE CERTAINS DOMMAGES.** SOUS RÉSERVE DES DISPOSITIONS LEGALES IMPERATIVES EN VIGUEUR, RIM OU TOUTE ENTREPRISE DU GROUPE NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DE TOUTE PERTE INDIRECTE, ACCESSOIRE, SPÉCIALE OU CONSÉCUTIVE OU POUR TOUS DOMMAGES ET INTÉRÊTS DE CETTE NATURE, QUELS QU'ILS SOIENT, OU D'ATTEINTE A LA RÉPUTATION, MANQUE À GAGNER, PERTE D'EXPLOITATION, PERTE D'INFORMATIONS, PERTE D'ÉCONOMIES PRÉVUES, VAINES DEPENSES, OU AUTRE PERTE PÉCUNIAIRE RÉSULTANT DES SERVICES DE RÉPARATION, MÊME SI RIM OU TOUTE ENTREPRISE DU GROUPE AIT ÉTÉ AVERTIE DE LA POSSIBILITÉ DE CES DOMMAGES. SOUS RÉSERVE DES DISPOSITIONS LEGALES IMPERATIVES EN VIGUEUR, CETTE LIMITATION EST DESTINÉE A S'APPLIQUER ET S'APPLIQUE EFFECTIVEMENT QUE CES DOMMAGES SOIENT OU NON REVENDIQUÉS, DEMANDÉS OU INVOQUÉS DANS LE CADRE D'UNE ACTION OU D'UNE REVENDICATION EN RESPONSABILITÉ CIVILE DÉLICTUELLE OU CONTRACTUELLE, OU SUR LA BASE DE LA GARANTIE OU EN VERTU DE TOUTE AUTRE LOI OU FORME D'ACTION, ET A L'EXCLUSION DES HYPOTHESES DE DECES OU BLESSURE CORPORELLE, FAUTE LOURDE OU INTENTIONNELLE, FRAUDE, NEGLIGENCE, OU VIOLATION PAR NÉGLIGENCE D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES POUR LESQUELLES AUCUNE LIMITE NE S'APPLIQUE, LA RESPONSABILITÉ DE RIM OU DE TOUTE ENTREPRISE DU GROUPE ENVERS VOUS POUR UNE PERTE OU UN

DOMMAGE RÉSULTANT DU PRÉSENT CONTRAT N'EXCEDERA PAS LE PRIX D'ACHAT QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR LES SERVICES DE RÉPARATION. Le présent Contrat ne sera être interprété comme excluant ou tentant d'exclure ou de restreindre de quelque manière que ce soit toute responsabilité : (i) dans la mesure où il serait illégal ou inapplicable en droit pour RIM d'exclure ou de tenter d'exclure sa responsabilité ; (ii) pour négligence, fraude ou dol ; ou (iii) pour mort ou blessure corporelle dans la mesure où elle résulte directement de la négligence de RIM ou de celle de ses employés ou agents. Comme certaines juridictions ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages-intérêts accessoires ou consécutifs, ou de certains types de conditions ou de garanties implicites, les exclusions et les limitations ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à Vous. Si une disposition du présent Contrat est jugée nulle ou inapplicable, les dispositions restantes du présent Contrat resteront pleinement applicables et conserveront leur plein effet.

11. **DROIT APPLICABLE.** SOUS RÉSERVE DES DISPOSITIONS LEGALES IMPERATIVES EN VIGUEUR, LE PRÉSENT CONTRAT ET TOUTE REVENDICATION, LITIGE OU DESACCORD (QUE CE SOIT EN RESPONSABILITÉ CIVILE CONTRACTUELLE, DÉLICTUELLE, OU AUTRE, QU'IL SOIT PRÉEXISTANT, ACTUEL OU FUTUR, ET Y COMPRIS LES REVENDICATIONS BASÉES SUR LA LOI, LE DROIT COUTUMIER ET L'ÉQUITÉ) ENTRE VOUS ET RIM RÉSULTANT DE OU LIÉ AU PRÉSENT CONTRAT, À SON INTERPRÉTATION, OU À SA VIOLATION OU SA VALIDITÉ, SERONT RÉGIS PAR LE DROIT INDIQUÉ DANS LE PRÉSENT PARAGRAPHE. Le présent Contrat (dont toutes les obligations non-contractuelles) doit être interprété conformément au droit de l'Angleterre et du Pays de Galles ou, si cela est interdit par les dispositions légales impératives en vigueur, conformément au droit applicable dans le pays où vous êtes domicilié, à l'exclusion (sauf si ceci est interdit par les dispositions légales impératives en vigueur) de tout ensemble de lois régissant les conflits de lois. Par la présente, l'application de la Convention internationale sur la vente de marchandises des Nations Unies est entièrement exclue au titre du présent Contrat.
12. **RÉSOLUTION DES LITIGES.** Sauf dispositions légale impératives contraires, tout désaccord ou litige résultant du présent Contrat ou relativement à lui ou lié à lui de quelque manière que ce soit, y compris à sa formation ou à sa validité, sera tranché par un arbitrage définitif et ayant force exécutoire selon les règles de la Cour d'arbitrage international de Londres (« CAIL »). Le lieu de l'arbitrage sera la ville de Londres, en Angleterre. Un seul arbitre sera nommé conformément aux règles de la CAIL. L'arbitrage sera mené en langue anglaise. Vous acceptez qu'un jugement reconnaissant et faisant appliquer la sentence arbitrale puisse être inscrit auprès de tout tribunal compétent, et vous vous soumettez irrévocablement à la juridiction de tout tribunal de ce type. Toutes les questions concernant un arbitrage aux termes du présent Contrat resteront strictement confidentielles dans toute la mesure où la loi le permet. Vous et RIM convenez du fait que, le cas échéant, l'arbitrage selon les règles de la CAIL est la méthode de résolution des litiges obligatoire aux termes du présent Contrat. Dans le cas où l'arbitrage serait interdit par des dispositions légales impératives, alors Vous et RIM acceptez et vous soumettez par la présente à la juridiction exclusive des tribunaux d'Angleterre et du Pays de Galles en ce qui concerne tout désaccord ou litige résultant du présent Contrat ou relativement à lui, ou lié à lui de quelque manière que ce soit, y compris à sa formation ou à sa validité. Nonobstant le paragraphe précédent et sous réserve des cas où ceci est interdit par les dispositions légales d'ordre public, si : (i) Vous êtes une personne physique ou une entreprise n'utilisant pas le BlackBerry PlayBook dans des buts commerciaux, entrepreneuriaux ou professionnels ; et (ii) la revendication implique une somme de moins de 5 000£, alors Vous et RIM acceptez et vous soumettez par la présente à la juridiction exclusive des tribunaux d'Angleterre et du Pays de Galles en ce qui concerne tout désaccord ou litige résultant du présent Contrat ou relativement à lui ou lié à lui de quelque manière que ce soit, y compris à sa formation ou à sa validité. Dans la mesure où la loi le permet, Vous et RIM convenez du fait qu'aucun litige entre les

parties, ou impliquant toute autre personne que Vous, Vous et RIM aux termes du présent Contrat ne peut être joint, consolidé, entendu à la même audience ou combiné avec tout autre litige quel qu'il soit impliquant toute autre personne ou entité, sans Votre consentement écrit préalable et celui de RIM. Les Parties conviennent en particulier qu'en cas de litige aux termes du présent Contrat devant être résolu par un tribunal, ce litige ne sera pas résolu par un procès avec jury. Par la présente, les Parties renoncent à tout droit à un procès avec jury pour toute question résultant du présent Contrat ou liée à lui.

13. **DURÉE, RÉSILIATION, ANNULATION.** Les Parties conviennent du fait que la durée du présent Contrat commencera à Votre acceptation du présent Contrat conformément à l'Article 1 et expirera :
- i) à l'achèvement des Services de réparation par RIM ou par les prestataires de services agréés par RIM et à la réception par RIM de Votre paiement complet pour tous les frais liés aux Services de réparation, le cas échéant ; ou
  - (ii) à Votre annulation des Services de réparation. En plus de tout droit accordé par les dispositions légales impératives en vigueur au sein de Votre juridiction, Vous pouvez annuler les Services de réparation pour toute raison : (i) en cas de réparation de Votre BlackBerry PlayBook originel, avant d'avoir expédié le BlackBerry PlayBook à RIM ou à un prestataire de services agréé par RIM pour réparation ; (ii) dans le cas du Service d'échange avancé, avant que RIM ou un prestataire de services agréé par RIM Vous ait envoyé le PlayBook d'échange avancé en contactant l'Assistance clientèle BlackBerry directe sur [www.blackberry.com/playbookrepairs-services](http://www.blackberry.com/playbookrepairs-services) et en avisant un représentant de RIM de Votre décision d'annuler le présent Contrat. Pour plus de clarté, si Vous choisissez l'option du Service d'échange avancé, le présent Contrat ne peut pas être résilié avant que RIM ou le prestataire de services agréé de RIM reçoive Votre BlackBerry PlayBook et que RIM reçoive Votre paiement complet pour tout frais lié aux Services de réparation, le cas échéant. **SI AVANT DE RENVOYER VOTRE BLACKBERRY PLAYBOOK POUR DES SERVICES DE RÉPARATION, OU AVANT QUE RIM OU LE PRESTATAIRE DE SERVICES AGRÉÉ DE RIM VOUS ENVOIE LE PLAYBOOK D'ÉCHANGE AVANCÉ, VOUS DÉCIDEZ QUE VOUS NE VOULEZ PAS ACCEPTER LE PRÉSENT CONTRAT, ALORS VOUS DEVEZ IMMÉDIATEMENT CONTACTER L'ASSISTANCE CLIENTÈLE BLACKBERRY DIRECTE AFIN D'AVISER RIM DE VOTRE SOUHAIT DE NE PAS ÊTRE PARTIE AU PRÉSENT CONTRAT ET VOUS NE DEVEZ PAS RENVOYER VOTRE BLACKBERRY PLAYBOOK POUR DES SERVICES DE RÉPARATION OU ACCEPTER LE PLAYBOOK D'ÉCHANGE AVANCÉ DE RIM.**

14. **DONNEES PERSONNELLES.** Toute communication, électronique ou autre, avec RIM, les filiales de RIM et / ou les prestataires de services agréés (collectivement dénommés les « Entreprises RIM ») peut être enregistrée dans un but de formation, pour l'assurance qualité et pour le service client, et peut également être conservée en tant qu'enregistrement de Votre acceptation de tout terme ou condition auprès des Entreprises RIM, y compris le présent Contrat. Vous acceptez et comprenez qu'il peut être nécessaire pour les Entreprises RIM d'obtenir, d'utiliser, de traiter, de transmettre et de divulguer Vos données personnelles afin d'effectuer les services décrits dans le présent Contrat. Ces données peuvent inclure, sans limitation, Votre nom, Votre adresse, Votre adresse email, Votre numéro de téléphone, les renseignements et identifiants de Votre BlackBerry PlayBook, et Vos informations de paiement (le cas échéant). Vous déclarez et garantisiez que Vous possédez toutes les autorisations, consentements et droits nécessaires pour fournir ces informations aux Entreprises RIM conformément à la législation concernant la vie privée qui s'applique. Celles de Vos données personnelles qui sont reçues par RIM pendant l'exécution du service ou de l'assistance aux termes du présent Contrat seront utilisées, traitées, transmises, et divulguées conformément à la Politique de confidentialité de RIM (pouvant être consultée sur <http://www.blackberry.com/legal/privacy.shtml> et intégrée au présent Contrat et en faisant partie) : (a) aux fins de la fourniture des Services de réparation décrits dans le présent Contrat, et afin de communiquer avec Vous (y compris pour des

sondages de suivi concernant les services et d'autres produits et services de RIM) ; (b) à l'usage interne des Entreprises RIM pour la résolution de problèmes et le dépannage afin d'entretenir et d'améliorer les produits et services de RIM ; et (c) aux fins de satisfaire aux lois en vigueur ou pour toute autre finalité à laquelle Vous consentez. Vous acceptez et consentez au fait que cela peut inclure la collecte de Vos données et l'obtention du BlackBerry PlayBook auprès de prestataires tiers, détaillants, revendeurs et distributeurs impliqués dans la chaîne de possession du BlackBerry PlayBook sur lequel des services de réparation sont effectués, et le transfert de Vos données et du BlackBerry PlayBook parmi les Entreprises RIM afin d'effectuer les Services de réparation décrits dans le présent Contrat. De plus, vous comprenez et acceptez que Vos données personnelles puissent être obtenues, utilisées, traitées, transmises et stockées au Canada, aux États-Unis et dans tout pays dans lequel les Entreprises RIM possèdent des établissements (ce qui peut inclure des pays en dehors de l'Espace économique européen, ou en dehors du pays dans lequel Vous résidez). L'obtention, l'utilisation, le traitement, la transmission et / ou la divulgation de données personnelles pour les finalités énoncées ci-dessus s'effectuent conformément à la Politique de confidentialité de RIM et à l'inscription d'enregistrement et de notification de RIM conformément à la Loi anglaise sur la protection des données à caractère personnel de 1998. Merci de vous référer à la Politique de confidentialité et aux dispositions du présent Contrat en ce qui concerne l'exercice des droits d'accès, de rectification et d'annulation de l'utilisation, du traitement, de la transmission et de la divulgation desdits renseignements personnels.

15. **MODIFICATION.** RIM se réserve le droit de mettre à jour ou de modifier le présent Contrat de façon ponctuelle à sa discrétion, et peut Vous informer de ces mises à jour et de ces modifications par tout moyen raisonnable, y compris, sans limitation, en mettant en ligne toute mise à jour et / ou toute modification sur le site Internet de RIM à l'adresse suivante : [www.blackberry.com/playbookrepairs-services](http://www.blackberry.com/playbookrepairs-services) ou par mail à l'adresse email que Vous avez fournie à RIM dans le cadre de Votre acceptation du présent Contrat. Vous acceptez de réexaminer le présent Contrat lorsque vous serez averti de la mise à jour et / ou de la modification afin de vous assurer d'être continuellement informé des Services de réparation qui Vous sont fournis conformément au présent Contrat. La continuation de Votre utilisation des Services de réparation (y compris pour du suivi lié à un incident non résolu) après la notification de telles mises à jour et / ou modifications du présent Contrat constituera Votre acceptation de ces modifications.
16. **FORCE MAJEURE.** Nonobstant toute autre stipulation du présent Contrat, aucune des Parties ne sera considérée comme ayant violé le présent Contrat pour ne pas avoir rempli ses obligations lorsque cela est dû à des causes au-delà de son contrôle raisonnable. Cette disposition ne sera pas interprétée comme excusant la non-exécution de toute obligation par toute Partie de verser un paiement à l'autre Partie aux termes du présent Contrat.
17. **AUTRES DISPOSITIONS.** Sauf dispositions légales impératives contraires, Vous acceptez que le présent Contrat et tous les documents qui y sont liés soient rédigés en anglais. Si vous êtes domicilié en France : c'est la volonté expresse des parties que la présente convention ainsi que les documents qui s'y rattachent soient rédigés en anglais, sous réserve des dispositions légales impératives en vigueur. Le fait que RIM renonce à agir pour toute violation du présent Contrat ne sera pas considéré comme une renonciation permanente à agir au titre une telle violation du présent Contrat ou comme une renonciation à agir pour toute autre violation du présent Contrat. S'il existe un conflit entre le présent Contrat et tout document concernant les Services de réparation pour Votre BlackBerry PlayBook, les dispositions du présent Contrat seront appliquées par RIM dans la mesure de ce conflit. Si tout terme, disposition ou paragraphe du présent Contrat est jugé nul, illégal ou inapplicable, la validité ou l'applicabilité des autres termes, dispositions, ou paragraphes et du présent Contrat ne seront pas affectées. Les dispositions du présent Contrat pour lesquelles une interprétation

commerciallement raisonnable révèle que Vous et RIM voudriez probablement qu'elles survivent à la résiliation ou à l'expiration du présent Contrat survivront dans la mesure nécessaire pour atteindre le but d'une telle disposition. Sans limitation, Vous acceptez qu'une version imprimée du présent Contrat et de tout avis ou notification donnés sous forme électronique soient admissibles dans une procédure judiciaire ou administrative basée sur le présent Contrat ou liée à lui dans la même mesure et aux mêmes conditions que les autres documents et registres d'affaires originellement créés et conservés sous forme imprimée. Le présent Contrat ne couvre que Vous et est limité à Votre BlackBerry PlayBook. Vous n'avez pas le droit de transférer ou de céder Vos droits ou obligations aux termes du présent Contrat. Nonobstant ce qui précède, RIM peut sous-traiter l'exécution de ses obligations aux termes du présent Contrat à ses filiales et / ou à des tiers.